



Prématornelle

ATOUBOUT CHOU 1

16 mois à 5 ans

20 route de Sainte Marie

VDC - NOUMEA - 98800

Nouvelle Calédonie

Tél : 26 24 30

Mail : abc1@atoutboutchou.com

www.atoutboutchou.com

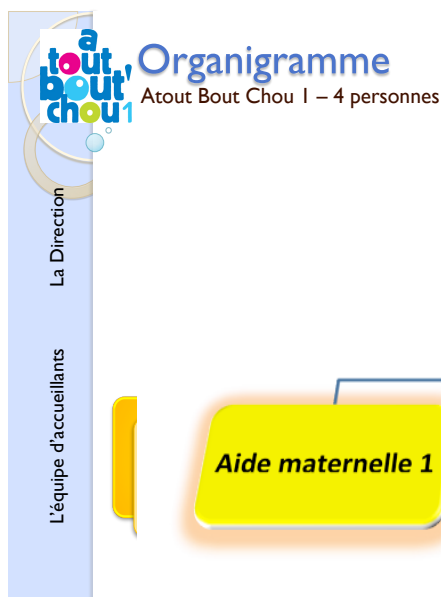
Règles de fonctionnement 2026

Présentation

L'enseigne Atout Bout'Chou a été créé en 2005.

Depuis, nos établissements sont devenus des références dans l'accueil du tout-petit en Nouvelle Calédonie.

Atout Bout' Chou 1 est une structure privée agréée sous le numéro 782-2005/PS, pour accueillir des enfants âgés de 16 mois à 5 ans encadrés par 4 professionnelles de la petite enfance et de la directrice. Nous proposons un **service professionnel** dans un **environnement privilégié et des conditions exceptionnelles de socialisation**.



Atout Bout' Chou 1 se situe Baie de Sainte Marie, au 20, route de Sainte Marie, sur la route des tennis de l'Olympique, en face de Géant.

Nous disposons de **125m²** d'espace intérieur et **75m²** d'extérieur.

Les locaux sont spacieux, lumineux et sont entièrement sécurisés et aménagés pour le jeune enfant.

Un parking est à votre disposition devant la structure.

Sa capacité d'accueil est de 30 enfants âgés de 16 mois à 5 ans.

Au sein de la structure, les **ratios d'encadrement** respectent des normes strictes. Aussi, le taux d'encadrement est :

- d'une personne diplômée pour 9 enfants marcheurs de moins de 3 ans
- d'une personne pour 15 enfants scolarisés.

Ce taux d'encadrement nous permet de travailler dans des conditions idéales et de répondre au mieux aux besoins des enfants

Notre projet pédagogique

Les objectifs d'Atout Bout Chou sont fixés dans un projet pédagogique.

Le projet pédagogique est donc le document reprenant l'ensemble des objectifs d'accueil et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Il est important d'en prendre connaissance afin d'y adhérer pleinement avant la rentrée de votre enfant.

Nos Objectifs

Notre objectif principal est l'épanouissement de l'enfant

Nous recherchons l'épanouissement de l'enfant au travers des sous-objectifs suivants :

- Être à l'écoute du **rythme** de l'enfant et assurer les soins essentiels à son **bien-être**
- Offrir à l'enfant une **relation 'maternelle'** privilégiée avec les accueillants : douce, affectueuse et rassurante
- Créer une **ambiance chaleureuse et agréable** grâce à des locaux et des équipements adaptés
- Aider l'enfant à devenir **autonome** et se construire
- Amener l'enfant à communiquer et développer son **langage**
- Aider l'enfant à se **socialiser** et l'accompagner tout en douceur, dans ses premiers pas dans la collectivité
- Etablir une **relation de confiance** et d'échange entre la famille, l'enfant et la structure d'accueil
- Amener l'enfant à **découvrir le monde** grâce aux activités proposées
- Adopter une **attitude positive** et encourageante vis à vis de chaque enfant
- Proposer des **repas équilibrés** et prendre en compte le **facteur affectif** pendant le repas.
- Proposer un environnement **sain et écologique**

Nos moyens

Le jeu et l'écoute représentent notre moteur d'action.

▪ **Atout bout chou est à l'écoute du rythme de l'enfant :**

Nous nous imposons d'être continuellement à l'écoute de l'enfant afin d'assurer son confort à chaque moment de sa journée : accueil, soin, change, sommeil, jeu.

L'équipe toute entière met son **savoir-faire** et son **savoir être** à disposition de l'enfant afin de lui prodiguer toute l'attention et les soins essentiels à son bien-être.

▪ **Atout bout chou offre une relation 'maternelle' :**

Nous répondons au **besoin permanent de sécurité**.

Nous mettons votre enfant à l'aise et en confiance dans les différents lieux de vie (salle de sieste, salle de vie, cour, sanitaire) tout en lui offrant des repères plus personnels (son lit, son doudou, sa peluche...).

Chez Atout Bout Chou, nous avons toujours une 'paire de bras' pour rassurer et consoler votre enfant, tout comme à la maison et en famille. Votre enfant ne se sentira jamais seul et incompris.

▪ **Atout bout chou offre une ambiance chaleureuse et agréable :**

Nous répondons au **besoin d'espace et d'expression libre**.

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour ce, une grande importance est accordée aux espaces et équipements. En effet, l'ensemble du cadre de vie est spacieux et agréablement

coloré afin de créer une ambiance chaleureuse.

De plus, les espaces extérieurs offrent à l'enfant un monde d'exploration et d'imagination adapté à son âge. Les accueillants guident les enfants et organisent les activités et les temps de jeu et de repos au sein des espaces de vie.

- **Atout bout chou aide l'enfant à devenir autonome :**

L'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité qui l'intéresse. Il doit trouver lui-même son chemin et se réaliser. L'attitude de l'accueillant est très importante, tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites. Il grandit doucement et prend confiance en lui.

- **Atout bout chou aide l'enfant à communiquer et développer son langage :**

Nous portons beaucoup d'attention au langage et à la communication verbale et non verbale. Nous utilisons toujours un vocabulaire approprié avec les enfants et évitons l'utilisation de mots infantiles (du type « woua woua » pour le chien). Il est important que l'enfant comprenne les situations qui l'entourent ; aussi, nous expliquons toujours le POURQUOI d'une situation.

Nous communiquons beaucoup avec les enfants pour enrichir leur langage et les aider à reformuler ou verbaliser leurs désirs.

- **Atout bout chou aide l'enfant à se socialiser :**

L'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (les goûters, le repas et la sieste).

Nous aidons votre enfant, au travers d'activités et de jeux, à créer des valeurs morales : travailler en groupe, apprendre à partager, respecter les autres enfants et les adultes.

Cette liberté n'implique pas l'absence de règles, de limites et d'interdits.

La présence éducative de l'équipe et des parents doit permettre à l'enfant d'être rassuré, d'accepter le groupe et les règles de socialisation afin de se réaliser.

L'accueillant est toujours présent pour anticiper et gérer les situations de conflit et de frustration avec douceur et sérénité : morsures, coups, gestes brusques, crises...

D'autre part, nous accueillons des enfants porteurs de handicap (pour lesquels la collectivité est bénéfique). Le but est de favoriser leur intégration dans le respect de leurs différences.

- **Atout bout chou crée une relation de confiance :**

La confiance est basée sur une communication quotidienne entre la famille, l'enfant et l'équipe. Nous disposons de nombreux outils qui vous permettent de vous sentir impliqué dans la vie de votre enfant (chants, photos, tableau d'affichage, cahier de vie, dossier, site internet...)

Nous portons une attention particulière à respecter et assurer la continuité du projet de vie que les parents ont pour leur enfant. Aussi, nous vous invitons à remplir le questionnaire de rentrée sur votre enfant et votre famille, afin que nous puissions au mieux répondre à vos attentes.

- **Atout bout chou invite l'enfant à découvrir le monde :**

Grâce à de nombreuses activités ludiques et pédagogiques, nous nourrissons la **curiosité** naturelle des enfants et leur constante envie d'aller de l'avant.

Nous proposons des activités structurées et variées pour susciter l'envie d'apprendre. Cependant, nous n'imposons rien, une grande liberté de jeu est laissée à l'enfant.

- **Atout bout chou adopte la 'positive attitude' :**

Nous répondons aux **besoins d'encouragement et de soutien** nécessaires à la construction d'un enfant épanoui.

Même si chaque enfant est différent, nous croyons en chacun d'eux et mettons tout en œuvre pour adopter une attitude positive. Nous valorisons chacune de ses expériences et veillons à ce que le langage utilisé avec les enfants soit toujours positif.

- **Atout bout chou propose un environnement sain et écologique :**

Nous utilisons du dégraissant et du désinfectant 100% bio (fourni par un électrolyseur d'e type ROX10, à base d'eau + sel + électricité = hydroxyde de sodium – ewater systems® - www.ewaterystems.nc) qui remplace tous les produits d'entretien traditionnels. Il est totalement inoffensif pour les enfants

- **Atout bout chou propose des repas équilibrés et prend en compte le facteur affectif pendant le repas.**

Durant ses premières années, l'alimentation est au cœur de la vie de l'enfant. Autour d'elle se jouent bien des moments de tendresse et d'échange. Nos repas sont préparés chez un traiteur et tiennent compte des besoins nutritionnels des enfants en fonction de leur âge. Nous proposons des menus équilibrés, visés par un diététicien, dans lesquels l'équilibre est respecté. Le moment du repas joue un rôle primordial dans le plaisir de ce que l'enfant mange et la découverte de nouveaux goûts. Il prendra ainsi de bonnes habitudes d'alimentation qu'il gardera toute sa vie. L'environnement des repas est aussi très important, l'enfant prend son déjeuner en compagnie de ses camarades, dans sa salle de vie avec ses accueillantes. L'enfant ne sera jamais forcé à manger et nous n'utilisons pas de chantage. Il sera invité à goûter de tout, sans être privé de dessert, dans la douceur et la bienveillance.

CALENDRIER ET HORAIRES

Pour les enfants à mi-temps sans repas : Du lundi au vendredi de 6h45 à 10h45/14H à 17H30

Pour les enfants à mi-temps avec repas : Du lundi au vendredi de 6H45 à 12h

Pour les enfants à plein temps : Du lundi au vendredi de 6H45 à 17h30

Nous vous demandons de respecter IMPERATIVEMENT ces horaires.

L'école est exceptionnellement fermée :

Les jours fériés suivants :

- Le lundi 06 AVRIL (Pâques)
- Le vendredi 01 MAI (Fête du travail)
- Le Vendredi 08 MAI
- Le Jeudi 14 et Vendredi 15 MAI (Ascension et pont)
- Le lundi 25 MAI (Pentecoste)
- Le Jeudi 14 JUILLET (Fête Nationale)
- Le Jeudi 24 SEPTEMBRE (Fête de la citoyenneté)
- Le Mercredi 11 NOVEMBRE

- En cas d'alerte cyclonique **orange et rouge (n°1 et n°2)** et en cas de pandémie.

L'école est fermée durant les périodes suivantes :

- Début des vacances d'été : VENDREDI 19 décembre 2025.

Nous rouvrons nos portes le 14 JANVIER 2026.

TARIFICATION et MODE DE PAIEMENT

Quel que soit le type d'accueil choisi, le paiement peut s'effectuer, soit :

- En **totalité** en début d'année (mode de paiement à votre convenance)
- En **12 mensualités** par chèque, espèces, virement ou par prélèvement automatique avant le 10 de chaque mois
- **Mensuellement** du mois de Février au mois de Décembre par chèque, espèces, virement ou par prélèvement automatique avant le 10 de chaque mois

En cas de prélèvement automatique, nous vous demandons de remplir **l'autorisation de prélèvement** fournie et de l'accompagner d'un **RIB** (Relevé d'Identité Bancaire).

Le montant est dû dans sa totalité, dans les cas suivants :

- Les jours de fermeture de la crèche **Le mois de décembre est dû en totalité.**
- En cas d'alerte déclenchée par la Sécurité Civile, durant les alertes 1 et 2 ainsi et pendant la phase de sauvegarde
- Cas de force majeure, état d'urgence, mettant en péril la sécurité de la société ou des enfants accueillis (ex : pandémie, émeutes...)

En cas de retard de paiement, une **majoration de 5%** sera appliquée sur le montant de la mensualité. En cas de non-paiement, l'enfant ne sera plus accepté et sa place pourra être attribuée à un autre enfant.

Une facture vous sera adressée chaque mois.

Nous vous suggérons de la garder précieusement, car les frais de garde d'enfants dans un établissement agréé sont **déductibles de vos impôts.**

ABSENCES ET DEPART

Départ définitif

Le contrat signé à l'inscription de votre enfant est un engagement vis à vis de la structure.

Toute résiliation de contrat doit être signalé à la Direction par courrier, **2 mois à l'avance. Le forfait est dû pendant la durée de ce préavis que l'enfant soit présent ou non.**

Tout mois commencé est dû.

Absences

Le forfait annuel est irréductible en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de l'enfant pour maladie ou vacances.

Tarifs 2026

Prématornelle de 16 mois à 4 ans

Journée 6h45 à 17h30

- 2 j/semaine : 583 000 F/an soit **53 000 F/mois**
 - 3 j/semaine : 781 000 F/an soit **71 000 F/mois**
 - 4 j/semaine : 847 000 F/an soit **77 000 F/mois**
 - 5 j/semaine : 935 000 F/an soit **85 000 F/mois**
- Journée supplémentaire : 5 500 F**

Demi-journée avec repas 6h45 à 12h00

- 3 j/semaine : 478 500 F/an soit **43 500 F/mois**
 - 4 j/semaine : 616 000 F/an soit **56 000 F/mois**
 - 5 j/semaine : 726 000 F/an soit **66 000 F/mois**
- 1/2 journée supplémentaire : 4 500 F**

Demi-journée sans repas 6h45 à 10h45 / 14h00 à 17h30

- 3 j/semaine : 412 500 F/an soit **37 500 F/mois**
 - 4 j/semaine : 467 500 F/an soit **42 500 F/mois**
 - 5 j/semaine : 588 500 F/an soit **53 500 F/mois**
- 1/2 journée supplémentaire : 4 000 F**

Frais de dossier : 20 000 F
Frais d'inscription* : 40 000 F
Caution (non encaissée) : 85 000 F

-5% sur les fratries
* Déductible de la 1ère mensualité

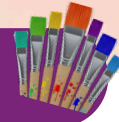
Halte Garderie 16 mois à 4 ans* Réservation 24h à l'avance

- **Journée 6h45 à 17h30 : 7 500 F repas inclus**
- **1/2 journée 6h45 à 12h00 : 6 000 F repas inclus**
- **Après midi 12h00 à 17h30 : 5 000 F sans repas**
- **Heure : 1 100 F**

*Non scolarisé

Périscolaire de 3 ans à 5 ans

Les Mercredis



Les mercredis et mercredis pédagogiques

- **1/2 Journée 10h45 - 17h30 : 5 000 F**
- **Journée 6h45 - 17h30 : 6 000 F**

Les repas et les goûters sont inclus.

Ateliers créatifs et sorties organisées

Les Vacances scolaires À THÈME



- **1/2 Journée 6h45 à 12h00 (repas inclus) ou 12h00 à 17h30 (sans repas) 17 000 F la semaine**
- **Journée 6h45 - 17h30 21 000 F la semaine**

Les repas et les goûters sont inclus.

Ateliers créatifs et sorties organisées

Garderie après l'école 15h30 à 17h30

- **Mois : 16 000 F**
- **Carnet de 10 : 14 000 F**
- **À la carte : 1 500 F**

Transfert encadré à pied.

Les goûters sont inclus.

INSCRIPTION ET ADMISSION

Conditions d'admission

> Au niveau de l'âge

La structure accueille les enfants dès l'âge de 16 mois, et ce jusqu'à leur 4ème anniversaire

Les enfants âgés de moins de 18 mois, **devront avoir acquis la marche et un minimum d'autonomie**. Leur condition d'admission sera à l'appréciation de la direction.

La section périscolaire accueille les enfants de 3 à 5 ans.

> Au niveau de la propreté

L'acquisition de la **propreté n'est pas un critère d'admission**. Nous acceptons les enfants en couche.

> Au niveau de la santé

Tous les enfants sont soumis au calendrier vaccinal. Il est primordial que chaque parent respecte celui-ci afin de protéger son enfant et la collectivité (notamment les nourrissons qui ne sont pas totalement immunisés).

Les enfants doivent donc être à jour dans leurs vaccins, selon le calendrier vaccinal en vigueur en Nouvelle Calédonie.

Inscription

Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de

- Remplir la **FICHE de RENSEIGNEMENTS**
- Régler les **frais de dossier et de gestion administrative** d'un montant de **20 000 F**, valable pour sa première année de scolarité chez Atout Bout Chou, et non remboursables en cas de dédit.
- Régler **les frais d'inscription** d'un montant de **40 000 F**, déductible de la première mensualité mais non remboursable en cas de dédit.
- Accepter les différents points des présentes règles de fonctionnement et signer le **CONTRAT D'ENGAGEMENT**

Rentrée de votre enfant

La rentrée de votre enfant peut se faire en cours de mois.

La période d'adaptation sera facturée.

Lors de la rentrée de votre enfant, vous devrez :

- Remplir le **QUESTIONNAIRE DE RENTREE**
- Signer le **CONTRAT D'ACCUEIL** qui définit le rythme de votre enfant et le montant annuel des frais de garde
- Remettre un chèque de caution de **85.000 F** (non encaissé)
- Fournir un **CERTIFICAT MEDICAL** d'aptitude à la vie en collectivité (de moins de 3 mois) précisant que les vaccinations sont à jour
- Remplir l'**AUTORISATION DE PRELEVEMENT** et joindre un **RIB** (en cas de prélèvement mensuel)
- Fournir une copie du **LIVRET de FAMILLE**

- Fournir une copie de votre assurance responsabilité civile
- Fournir un document juridique spécifiant la ou les personnes ayant la GARDE de l'enfant (en cas de séparation des parents, tutorat, adoption...)

Cautions

A l'inscription, il vous est demandé un chèque de caution de 85 000 FCFP.

Cette caution n'est pas encaissée et vous sera rendue lors du départ définitif de l'enfant, sauf dans les cas suivants :

- **non-respect du préavis de 2 mois en cas du départ définitif**
- **non-paiement du forfait dû**

Renouvellement d'inscription d'une année sur l'autre

La place de votre enfant au sein de la structure d'accueil **n'est pas renouvelée automatiquement d'une année sur l'autre.**

Vous devez faire la démarche de réinscrire votre enfant avant le 31 août de chaque année et

Les frais de renouvellement d'inscription s'élèvent à 15.000F, non remboursable en cas de dédit.

Augmentation et frais administratifs

Les tarifs affichés sont pour l'année en cours. Une réactualisation est possible pour l'année suivante.

INFORMATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARENTS

Votre participation à la vie de la structure est très importante et nous tient beaucoup à cœur. Notre établissement vous est toujours ouvert, n'hésitez pas à poser les questions qui vous préoccupent ou à renseigner les accueillants en charge de votre enfant sur les éventuels changements importants dans votre vie de famille (déménagement, arrivée d'un petit(e) frère ou sœur, départ d'un parent, décès, 'séparation', adoption)

Un panneau d'informations générales est situé dans l'entrée. Il regroupe les informations générales concernant la vie de la structure (menus de la semaine, réunions, dates importantes, évènements spéciaux...).

Vous y trouverez également des informations culturelles relatives à la vie du petit enfant en Nouvelle Calédonie (spectacles, sorties, expositions, rencontres, salons...).

Pensez à le consulter régulièrement.

Les **photos numériques** vous parviendront via internet (Plateforme Dropbox sécurisée : seules les personnes disposant du lien pourront les consulter.

Sans oublier notre page **Facebook**.

Des mails d'informations vous sont régulièrement envoyés pour vous informer de la vie au sein de la structure, lisez-les en entier !

Tous ces outils sont mis en place pour vous rendre au mieux les moments de vie de votre enfant.

CONTROLE DES ARRIVEES ET DEPARTS

Lors de votre arrivée : confiez votre enfant à un membre de l'équipe.

Nous vous demandons de bien refermer la porte derrière vous.

Si votre enfant est inscrit à **mi-temps sans repas**, vous devez le récupérer **AVANT ONZE HEURES**.

Si votre enfant est inscrit à **mi-temps avec repas**, vous devez le récupérer **AVANT MIDI**.

Si votre enfant est inscrit à **temps complet**, vous devez le récupérer **AVANT 17H30**.

Seules les personnes inscrites sur la fiche de renseignements sont habilitées à récupérer votre enfant. Si exceptionnellement, une autre personne devait venir le chercher, veillez à nous fournir par avance les nom et prénom de cette personne. L'enfant lui sera alors remis sur présentation de sa pièce d'identité.

Toute personne ayant consommé de l'alcool, du cannabis, du kava ou autres drogues, ne sera pas autorisée à récupérer un enfant. La tolérance zéro sera de rigueur.

SECURITE

> Les portillons de sécurité

Nous restons très soucieux de la sécurité des accès. Aussi, nous vous demandons de **veiller à fermer portillon et barrière derrière vous. C'est un adulte qui a la responsabilité d'ouvrir et fermer ceux-ci.**

Nous vous demandons d'être extrêmement vigilant à la fermeture du portillon et avec votre enfant sur le parking.

> Jeux et jouets personnels

Nous vous rappelons que l'école offre de nombreux jeux et jouets aux enfants. Afin d'éviter toute source de conflits, de casse, de perte, de vol ou d'accident (ingestion de petits objets, boucles d'oreille arrachées, perte de petites pinces à cheveux...), **nous vous demandons DE NE PAS APPORTER des jouets et ni objets personnels dans la structure.**

> Objets dangereux

Pour la sécurité des enfants et des personnes qui travaillent dans le jardin d'enfants, assurez-vous que les objets suivants ont été retirés du **sac** et des **poches** de votre enfant :

- Médicaments
- Poisons (vernis à ongles, dissolvant, ...)
- Téléphone mobile
- Produits cosmétiques
- Sacs plastiques
- Tout objet qui pourrait représenter un danger pour les enfants

ETAT DE SANTÉ

Les “Recommandations des Bonnes Pratiques” de la Province Sud stipulent que les enfants peuvent être reçus dans une structure d'accueil qu'aux conditions suivantes :

- Être atteint d'aucune maladie contagieuse galle, rougeole, oreillons, conjonctivite, pied main bouche, varicelle. (cause d'éviction)

- **Impétigo** : Eviction si lésion étendue et non recouvrable
- **Gastro-entérite** : Eviction et retour 24h après l'arrêt des symptômes
- **Angine** : Eviction et retour 2 jours après le début du traitement
- **Coqueluche** : Eviction et retour 5 jours après le début du traitement antibiotique
- **Galle** : Eviction et retour 3 jours après le début du traitement avec un certificat médical

- **Rougeole** : Eviction et retour 5 jours après le début de l'éruption
- **Oreillons** : Eviction et retour 9 jours après le début des signes

- D'avoir subi les vaccinations obligatoires sauf contre-indication

En tant que structure privée, les enfants qui souffrent des maladies suivantes ne sont pas acceptés :

- **Conjonctivite** : Eviction et retour 2 jours après le début du traitement
- **Varicelle**: Eviction si fièvre ou état apathique
- **Pied main bouche** : Éviction et retour 5 jours après le début de l'éruption

- **EN CAS DE FIEVRE : 2 cas**

CAS 1 : L'enfant est malade lors de son arrivée à la crèche

Il est donc de **votre responsabilité** de déposer votre enfant dans un bon état de santé générale et de nous informer de toute prise d'antipyrétique ou autre médicament

CAS 2 : L'enfant tombe malade en cours de journée à la crèche

Une fièvre qui peut être interprétée comme bénigne, peut cacher une maladie grave et contagieuse telle que la méningite et mettre en péril la vie de l'enfant et celle de ses camarades et ce, dans un délai de quelques heures.

Lorsque l'enfant présente des symptômes inhabituels (apathie, vomissements, selles liquides, éruptions cutanées, pâleur, plaies suintantes...), **la Direction dispose du pouvoir d'appréciation** de garder l'enfant ou non.

Pour son **confort et son bien-être**, ainsi que celui de ses camarades et de ses accueillants, un parent est contacté, nous l'invitons à venir récupérer l'enfant dans les plus brefs délais.

En cas d'urgence, nous nous adressons directement au SAMU. Les frais engendrés pour toute intervention médicale auprès de votre enfant sont à votre charge.

- **ALLERGIE et ETAT DE SANTE PARTICULIER (diabète, surdité, épilepsie...)**

Tout état de santé particulier doit être signalé. Le PAI de prise en charge personnalisé doit être transmis le plus rapidement possible à la Direction.

Dans le respect des enfants allergiques accueillis au sein de la crèche, vous êtes prié de ne pas introduire de nourriture après la zone d'accueil (gâteau/bout de pain à la main, reste de petit déjeuner dans le sac, biberon à la bouche etc....)

Une autorisation d'hospitalisation et de soin d'urgence est à signer à l'inscription de l'enfant (fiche de renseignements). Ces autorisations permettront au secours d'intervenir efficacement en cas d'urgence.

MEDICATION

Le personnel de l'école n'est pas autorisé à administrer des médicaments aux enfants. Ils devront être donnés par les parents.

Ils pourront être exceptionnellement administrés à l'école dans les conditions suivantes :

- * **remplissage de la fiche de médication à votre arrivée auprès de la Direction**
- * **présentation du double de l'ordonnance du médecin**

Les parents doivent signaler tout médicament donné à l'enfant chez lui le matin afin d'éviter une **surcharge médicamenteuse**.

Nous assurons la prise de **traitement homéopathique** que sur ordonnance.

ACCIDENT et INCIDENT

En cas d'accident (bosse, blessure, entaille, morsure, piquûre d'insecte...) survenue au sein de la structure, les parents sont informés par téléphone. Une **fiche d'accident et d'incident** sera remplie et co-signée par la direction et la personne qui récupère l'enfant.

Cette démarche permet ainsi de vous informer d'un accident ou incident et de laisser une trace écrite en cas d'effet secondaire ou de séquelles pour les assurances.

Le médecin référent est le Docteur Alain LAPLACE.

En cas d'urgence, nous nous adresserons directement au SAMU.

ASSURANCES

Un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrit par l'établissement. Il garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels éventuellement causés à votre enfant durant le temps de présence au jardin d'enfants.

Vous devez également fournir une copie de votre assurance responsabilité civile.

POUX et LENTES

Vous êtes invités à « inspecter » régulièrement la tête de votre enfant pour y traiter d'éventuels hôtes indésirables (poux et lentes). L'enfant sera exclu tant que les poux n'auront pas été éradiqués.

Pensez aussi à traiter son environnement : literie, siège auto, canapés...

HYGIENE

les locaux, les équipements, Les jeux et jouets sont nettoyés et désinfectés quotidiennement selon un protocole strict.

L'équipe travaille pour entretenir et désinfecter les zones sales (salle de change, sanitaire, poignée de portes, zone de passage...)

Afin d'éviter les épidémies, les membres de l'équipe utilisent des draps d'examen individuels jetables pour chaque change et des compresses non tissées.

ALIMENTATION

Un **déjeuner complet** est servi à 10H45. Une nourriture diversifiée et adaptée est proposée aux enfants : une entrée, un plat principal et un dessert. : LA NICOISE

Les repas sont préparés par une société de restauration agréée par les Services d'Inspections Vétérinaires, Alimentaires et Phytosanitaires.

Les repas ne sont pas déductibles en cas d'absence, de maladie ou de dédit et sont inclus dans le forfait mensuel.

Deux goûters sont prévus quotidiennement.

Le matin vers 9H00 et l'après-midi vers 15H00

Les collations sont composées de pain accompagné de fromage/ chocolat/ beurre/ confiture ainsi que des fruits et de l'eau. Un biberon de lait peut être proposé. La dosette de lait avec la quantité notée dessus doit être fournis par les parents.

Les collations sont incluses dans le forfait mensuel.

L'ARRIVÉE DE L'ENFANT

Lors de son réveil du matin, les premiers soins et le premier repas doivent être un moment privilégié et de partage avec un parent.

En effet, ces premiers moments de plaisirs matinaux sont des piliers indispensables à son équilibre affectif et à son développement.

Nous vous demandons donc que votre enfant soit déposé

APRÈS avoir pris son petit déjeuner et avoir été changé de la couche de la nuit.

LES MOMENTS EXCEPTIONNELS

Divers évènements rythment l'année à Atout Bout Chou. Ils sont l'occasion de réunir les familles, les accueillants et les enfants autour de thèmes divers :

- ❖ La **fête des Mamans et des Papas**
- ❖ La **soirée Halloween ou Pyjama (en fonction des années)** permet aux enfants de participer à des jeux gratuits du type 'kermesse' pour gagner des surprises et venir à l'école ...la nuit tombée !
- ❖ Le **spectacle de fin d'année** clôture la saison. Chaque groupe d'enfants présente un spectacle pour le plus grand plaisir des familles.
- ❖ La **fête de Noël** permet aux familles et accueillants de partager un moment autour de la magie de Noël et de gâter les enfants.
- ❖ La **sortie récréative** de fin d'année

LA PRE MATERNELLE : DE 16 MOIS à 4 ANS

L'adaptation :

La période d'adaptation est très importante. En effet, elle permet de préparer les parents et l'enfant à se séparer. Cette période permet une meilleure connaissance de la structure par les parents et l'enfant, base d'une relation de **confiance**.

Le temps d'adaptation est décidé avec l'accueillant en fonction des possibilités des parents, en général sur une à deux semaines.

Ce temps va permettre à chacun de gérer les inquiétudes liées à la séparation et de faciliter l'intégration de l'enfant dans la structure.

L'enfant va d'abord venir avec l'un de ses parents puis seul, pour faire connaissance avec son futur cadre de vie et les accueillants qui s'occuperont de lui.

L'accueil

L'accueil des enfants en prématernelle **s'effectue de 6h45 à 8h30 chaque matin, du lundi au vendredi.**

L'accueil est individualisé et échelonné selon les arrivées des enfants.

C'est un moment privilégié où l'accueillant développe une relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation. C'est un moment important pour échanger les informations relatives à l'alimentation, le sommeil, la santé et les progrès de l'enfant.

Les activités rituelles du matin sont **très importantes** pour structurer le rythme de la matinée.

C'est pourquoi, **après 8H30, nous vous demandons d'accompagner personnellement votre enfant dans ce rituel** (ranger ses chaussures dans le casier, mettre son étiquette de présence...) et de remettre votre enfant à l'une d'entre nous, **SANS PERTURBER LES ACTIVITES.**

Le change et la propreté

Le change est assuré régulièrement en fonction des besoins de l'enfant.

« L'apprentissage des toilettes » est progressif et géré en relation avec les parents. Dès qu'il le souhaite, l'accueillant l'encourage.

L'acquisition de la propreté n'est pas un critère d'admission. Votre enfant a tout le temps de devenir « propre » à son rythme. Ne le bousculez surtout pas !

Le repos

Une sieste est organisée après le déjeuner, après le brossage de dents, et à partir de 12H00.

Votre enfant est invité à apporter son oreiller ou/et son doudou et sa sucette (si nécessaire) pour l'accompagner dans ses rêves...

L'espace de repos se situe dans la salle de jeux aménagée à cet effet.

Pour les siestes du matin, il est situé dans la bibliothèque.

Les lits couchettes sont individuels et nominatifs. Nous fournissons et entretenons le combi drap.

Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son lit, son doudou, sa sucette.

Le départ

La structure ferme ses portes à 17h30.

Pensez à arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture car **le départ est un temps important d'échanges entre la famille et les accueillants**, les éléments importants de la journée sont transmis aux parents.

LE PERISCOLAIRE : DE 3 À 5 ANS

LES DIFFERENTS TYPES D'ACCEUIL

Les mercredis après-midi

L'accueil s'effectue pendant les périodes scolaires, après les temps d'école.

- ❖ Il s'effectue de 10h45 à 17h30 et le repas est servi à 11h00. Le déjeuner et le goûter de l'après-midi sont inclus dans le forfait.
- ❖ Si l'enfant est déposé avant 11h30, le déjeuner est inclus. Cependant, pour des raisons d'hygiène, nous ne pourrions pas nourrir les enfants arrivant après 11h30.

Les mercredis pédagogiques

L'accueil se fait en matinée, de 6h45 à 17h30. Un goûter est servi en matinée et en milieu d'après-midi et le repas est servi à 11h. Des sorties peuvent être organisées en fonction du thème ou de la saison.

Les vacances scolaires

L'accueil s'effectue de 6h45 à 17h30 du lundi au vendredi pendant les semaines de vacances scolaires.

Les goûters du matin et de l'après-midi ainsi que les repas sont inclus.

Des semaines à thèmes sont mises en place chaque vacance ainsi que des sorties.

La garderie après l'école

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants sont récupérés à l'école afin qu'ils puissent passer la fin de journée au calme et en petit groupe (6 maximum).

Différentes formules en forfait ou à la carte sont disponibles,

Les enfants sont récupérés à 15h30 et gardés jusqu'à 17h30, goûter compris.



ANNEXE

TROUSSEAU Pré maternelle

A chaque rentrée :

- **Linges de rechange** marqués à ses NOM et PRENOM qui resteront dans le casier à l'école
- 4 grosses boîtes de 180 mouchoirs, 5 pour les enfants inscrits à temps complet.
- 1 brosse à dents, un tube de dentifrice et un verre pour les enfants inscrits à temps complet.
- 1 produit anti moustique
- 1 crème solaire
- boîtes de sérum physiologique et pipette de mouchage si besoin
- 1 boîte de sirop doliprane pédiatrique dosettes (11 à 25kg)
- dosette de lait pour le goûter si besoin

Pour les enfants en couches

- un paquet de couche marqué au NOM et PRENOM de l'enfant
- 4 gros paquets de lingettes ou coton, 5 pour les enfants inscrits à temps complet

TROUSSEAU Péri-scolaire

A chaque rentrée :

- Du linge de rechange marqué à ses NOM et PRENOM
- Un chapeau ou casquette marqué à ses NOM et PRENOM
- 1 lotion anti-moustique

- 1 brosse à dents, un tube de dentifrice et un verre
- 1 crème solaire
- 1 gourde d'eau marqué à son PRENOM

